

*Air Canada*

Cependant, en écoutant notre excellent critique du dossier de la privatisation d'Air Canada, le député de Cape Breton—The Sydneys (M. MacLellan), nous apprenons que le gouvernement affirme qu'il ne vendra que 45 p. 100 des actions, mais qu'il a aussi clairement indiqué qu'il entendait donner ordre aux administrateurs de ses actions de voter comme la majorité des actionnaires du secteur privé. Par conséquent, les décisions de la nouvelle direction d'Air Canada seront fondées sur le critère des résultats financiers.

Je répète que ce critère nuira à certaines régions très isolées du Canada où les services de transport seront touchés.

Qu'arrivera-t-il au député de Humber—Port-au-Port—Sainte-Barbe (M. Tobin) et à ses électeurs, si Air Canada décide tout à coup, dans sa sagesse d'entreprise privée, de ne plus desservir sa circonscription parce que ce n'est plus rentable? Le gouvernement conservateur pense peut-être que, pour faire des affaires et pour vivre au Canada, il faut habiter Toronto, Montréal ou Vancouver, mais l'histoire nous dicte une autre façon de développer notre pays. Elle nous dit que le gouvernement a pour rôle de s'assurer, par l'intermédiaire des sociétés d'État, que des électeurs comme ceux des députés de Humber—Port-au-Port—Sainte-Barbe, de Gander—Twillin-gate (M. Baker), de Grand Falls—White Bay—Labrador (M. Rompkey), de Nickel Belt (M. Rodriguez) et de Hamilton-Est aient un droit égal aux services de transport.

En essayant de privatiser Air Canada, le gouvernement détruit un réseau national de transport établi selon le principe que les secteurs public et privé pourraient tous deux jouer un rôle dans le transport des Canadiens d'un océan à l'autre.

On a rêvé d'un chemin de fer national parce que tous les Canadiens doivent avoir également accès aux services. Cependant, ce rêve est détruit un peu plus chaque jour par un premier ministre et un gouvernement qui ne comprennent pas qu'être canadien signifie peut-être qu'il faut payer un peu plus, mais que cela en vaut la peine.

Ce projet de loi n'est qu'un début.

[Français]

On sait maintenant en ce qui concerne l'Accord commercial qui a été signé entre M. Mulroney et le Président des États-Unis, on sait fort bien, avec le projet de loi tel que déposé hier à la Chambre, que le gouvernement s'est réservé pour lui-même la possibilité de changer n'importe quelle loi. C'est incroyable, monsieur le Président! C'est incroyable que les Américains, dans leur projet de loi, aient spécifié que les projets de loi et les lois américaines ont préséance sur tout accord commercial entre deux pays, tandis qu'avec nous autres, c'est exactement l'inverse, c'est-à-dire que l'Accord commercial a préséance sur n'importe quelle loi, que ce soit une loi fédérale, que ce soit une loi provinciale, en ce qui concerne la langue, la culture, les coutumes, ou même les lois municipales. Alors, monsieur le Président, dans un pays qu'on appelait le Canada auparavant et qui maintenant est en train de disparaître avec tous ces projets de loi qui nuisent à la direction publique de notre gouvernement, c'est maintenant nécessaire pour tous les gouvernements canadiens de demander à Washington d'abord et avant tout s'il peut procéder avec n'importe quelle loi. Que ce soit une loi sur les transports, que ce soit une loi sur la santé, les services sociaux, si on veut procéder dans n'importe quelle

province avec un programme de garderie, si on veut procéder avec des subventions pour des mères de famille tel que cela a été proposé il n'y a pas longtemps dans la province de Québec, maintenant il nous faut avoir la permission des États-Unis avant de procéder parce que si les États-Unis prétendent que n'importe quelle loi municipale, provinciale ou fédérale est contre l'Accord commercial sur le libre-échange, cela peut leur nuire. Pourquoi, monsieur le Président, ici, au Canada, propose-t-on un projet de loi qui donne préséance à l'Accord commercial sur toutes les lois et tous les processus du Canada tandis qu'aux États-Unis, ils font exactement l'inverse?

Monsieur le Président, c'est parce que le premier ministre et le gouvernement conservateur, malheureusement, n'ont jamais compris la leçon qui leur a été donnée d'abord et avant tout par le premier premier ministre du Canada, M. Macdonald, quand il a essayé de bâtir un pays de l'Est à l'Ouest. J'habite pas loin des États-Unis, j'habite à Hamilton qui est à 60 kilomètres des chutes du Niagara des États-Unis. Si jamais le Canada avait été développé de façon différente, cela aurait été plus facile pour nous de nous accrocher à New York. Pourquoi fait-on partie d'un pays qui fait un lien entre la Colombie-Britannique et les Maritimes? Pourquoi ne nous lie-t-on pas seulement à New York, au Vermont, aux pays qui sont plus proches de nous du point de vue géographique? Pourquoi est-ce que je m'accroche géographiquement, historiquement aux personnes et aux populations qui vivent à 2 000, 3 000 ou 4 000 kilomètres de chez moi?

C'est parce que nos premiers chefs d'État, y compris les conservateurs, suivis par les libéraux, des gouvernements successifs, ont décidé que pour établir et renforcer le Canada tel qu'on le connaît, il nous faut avoir l'implication directe du gouvernement dans le réseau de transport, dans le réseau de communications, dans le réseau de culture, en ce qui concerne Radio-Canada et aussi dans le réseau des services sociaux, y compris la Loi nationale sur la santé. Ce n'est pas exactement le même développement de l'histoire des États-Unis qui ont décidé, dans leur sagesse, et c'est à leur goût de suivre leurs propres sentiers, ils ont décidé que pour eux le capital et le secteur privés peuvent tout faire mieux. Tant mieux pour eux s'ils préfèrent faire des banques de sang aux États-Unis et de vendre le sang comme une denrée, c'est à leur goût, mais, personnellement, je ne veux pas que le Canada suive le même sentier. Et je me demande pourquoi dans l'Accord sur le libre-échange, celui qui a été déposé à la Chambre, on a fait même un accord sur la possibilité de vendre des banques de sang commercialisées ici au Canada, comme on en trouve déjà aux États-Unis.

Monsieur le Président, c'est honteux que pour la première fois de l'histoire du Canada, le ministre de la Santé nationale et du Bien-être social (M. Epp), il y a deux ans, a accepté l'établissement d'une banque de sang à but lucratif qui a été établie à Montréal. Et on sait maintenant que parmi les documents qui ont été déposés en ce qui concerne l'Accord commercial avec les États-Unis, on prétend que les banques de sang, à but lucratif, qui existent déjà aux États-Unis auront le droit de venir s'établir ici.